



Cayenne, le 20 juin 2018

Le Président
de l'Assemblée de Guyane



DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Affaire suivie par : Dyana DAUDE
Tel : 0594 27 12 53
Fax : 0594 27 11 60
Email : dyana.daude@ctguyane.fr

N° 364341/2018/DGS//DD

Monsieur Jean-Claude JUNCKER
Président de la Commission Européenne
Bâtiment Berlaymont
200 Rue de la Loi
1049 BRUXELLES

Monsieur le Président,

Sous votre mandature, la Commission s'est investie en profondeur pour que les spécificités des RUP soient réellement prises en compte. Sous votre égide, la Commissaire Corina CRETU, en charge des régions ultrapériphériques, a réussi à développer une véritable relation partenariale avec l'ensemble nos régions.

C'est ainsi que sous votre autorité et en lien avec la Commissaire CRETU, nous avons réussi à obtenir des avancées significatives en faveur des RUP. Ces avancées ont été rendues possibles parce que vous avez fait le choix politique de faire de l'article 349 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne un véritable outil d'accompagnement et de prise en compte des spécificités de nos régions.

Vous aviez également accepté de répondre à mon invitation et c'est en Guyane, en présence du Président Emmanuel MACRON et de la Commissaire CRETU, que vous avez donné à ce travail de fond la visibilité médiatique et institutionnelle nécessaire.

Vous avez pris à cette occasion deux engagements devant l'ensemble des représentants de nos régions : revoir les règles en matières de financement de la flotte de pêche artisanale des RUP pour permettre son nécessaire renouvellement et ne pas « corriger vers le bas » le budget du POSEI.

Nous ne pouvons pas sous-estimer l'inquiétude que l'annonce d'une baisse du budget du POSEI a provoqué dans tous les Outre-mer et qui explique la très forte mobilisation des élus locaux et des représentants du monde socioprofessionnel qui m'ont alerté et ont décidé de se rendre à Bruxelles les 25 et 26 juin prochains.

Cette mobilisation de l'ensemble des RUP françaises, espagnole et portugaises est sans précédent. Ce sont plus de 170 personnes venant de milliers de kilomètres qui font le déplacement pour rencontrer la Commission.



Monsieur le Président, j'en appelle à votre autorité pour que cette délégation puisse rencontrer les Commissaires en charge de ces dossiers ou, s'ils sont empêchés, un membre de votre Cabinet spécialement mandaté par vous, parce qu'il s'agit de conserver la confiance dans les institutions communautaires chèrement acquise sous votre mandat, de l'ensemble des acteurs institutionnels et socioprofessionnels de nos régions.

J'en appelle aussi à votre arbitrage pour que les engagements pris en Guyane soient tenus et que la Commission maintienne le budget du POSEI à son niveau actuel. Je sais pouvoir compter sur votre appui fidèle et vous en remercie par avance.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma haute considération.

Mon profond respect,

Le Président de l'Assemblée de Guyane

Collectivité
Territoriale
de Guyane

Rodolphe Alexandre